



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020





# SOMMAIRE

UGPVB, les chiffres clés	P. 4
Nos 3 missions et notre gouvernance	P. 6
Notre équipe	P. 7
Nos partenaires nationaux et européens	P. 54
Nos adhérents	P. 55



## **1** ÉCONOMIE RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ DES FILIÈRES P. 8



## **2** ENVIRONNEMENT SIMPLIFIER ET PROGRESSER P. 18



## **3** SANITAIRE TENDRE VERS L'EXCELLENCE P. 24



## **4** **QUALITÉ** RENFORCER LES DÉMARCHES COLLECTIVES P. 30



## **5** **BIENTRAITANCE** SAVOIR-FAIRE ET FAIRE SAVOIR P. 38



## **6** **JURIDIQUE** ACCOMPAGNER LE COLLECTIF P. 42



## **7** **COMMUNICATION** PROMOUVOIR LES MÉTIERS P. 48



L'Union des Groupements de Producteurs de Viande de Bretagne est un syndicat professionnel qui fédère les Organisations de Producteurs (OP) de viande porcine, de viande bovine en Bretagne et d'œufs en Bretagne, Pays de Loire et Normandie.

L'UGPVB compte 3 sections et 25 Organisations de Producteurs adhérentes



**4 OP BOVIN**

**6 800** élevages

**70 000** jeunes bovins  
et **99 000** vaches mis en  
marché

## PRODUCTION (BRETAGNE)

**5 000** exploitations avec des vaches  
allaitantes

**12%** de la production nationale de  
vaches de réforme

Cheptel vaches allaitantes :  
**106 000** (- 2,4% vs 2019)

Première région d'abattage  
de gros bovins et de veaux :  
**315 800** tonnes



## 10 OP PORC

4 579 éleveurs

5 624 élevages

16 685 698 porcs

charcutiers et

175 024 animaux de  
réforme mis en marché

Source : FTE 2019



## 11 OP ŒUF

655 producteurs  
sur les régions Bretagne,  
Pays de Loire et Normandie

6,5 milliards d'œufs  
commercialisés

## PRODUCTION (BRETAGNE)

108 élevages naisseurs : 35 429 PR\*

2 155 naisseurs-engraisseurs :  
467 768 PR\* et 2 800 221 PE\*

3 113 élevages engraisseurs  
+ post-sevrageurs/engraisseurs :  
2 257 076 PE\*

Source : BDPorc 202020

\* PR = places de reproducteurs

\* PE = places d'engraissement

## PRODUCTION (GRAND OUEST)

22 millions de poules pondeuses grou-  
pement\*

1 036 bâtiments de ponte

45,8 % de la production française  
dont 49,2 % en œufs alternatifs  
(sol, plein-air, Label Rouge et bio)

\* Poules groupement = lots avec contrat de  
reprise d'œufs par l'OP



## NOS 3 MISSIONS



- **Initier et mettre en œuvre des démarches collectives**
- **Défendre les intérêts des adhérents**
- **Informier, former et conseiller**

### NOS COMMISSIONS ET PRÉSIDENTS

Commission Environnement  
Gilles FASSOT

Commission Economie Œufs  
Frédéric CHARTIER

Commission Sanitaire Œufs  
Eric GUELAFF

Commission Sanitaire Porc  
Bernard CHRÉTIEN

Commission Qualité Porc  
Jean-Pierre SIMON

Commission Communication Porc  
David RIOU

Comité de pilotage Énergie  
Jérôme ORVAIN

Commission Bienveillance  
OS Porc Bretagne  
Mickaël BENOIT  
Jean-Pierre SIMON

Référent intrusion élevage  
Benjamin BRAULT

### NOTRE GOUVERNANCE

Président  
Michel BLOC'H

Vice-Présidents  
Philippe DAGORNE  
Eric GUELAFF

Secrétaire  
David JOUBIER

Trésorier  
Philippe BIZIEN

Directeur  
Jacques CROLAIS



# NOTRE ÉQUIPE



*De gauche à droite et de haut en bas :*

Jacques Crolais (*Direction*), Mathilde Roux (*Juridique - Droit privé/Bien-être*), Olivier Chevrel (*Comptabilité*), Séverine Lambin (*Assistante*), Delphine D'Hooge (*BDPorc*), Thomas Lemoine (*BDPorc*), Gilles Guillaume (*Section œuf/Aides porc*), Chloé Duvernay (*Environnement*), Alexis Douillard (*Juridique - Droit public*), Laurie Detrimont (*Qualité/Sanitaire*), Louis Chanoine (*BDPorc*), Emilie Charpentier (*Communication*), Pierre Chapon (*Informatique*), Florence Humbert (*Vétérinaire*), Jean-Michel Noury (*Environnement*), Morgane Daniel (*Assistante de direction*).

## UNE ÉQUIPE AUSSI AU SERVICE DE



CEPPEA  
Comité Européen pour la Promotion  
du Progrès Environnemental en  
Agriculture







# 1

## ÉCONOMIE

# RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ DES FILIÈRES



### CONTACTS

- **Porc** : Jacques CROLAIS
- **Œuf** : Gilles GUILLAUME
- **Bovin** : Théo NOUAILLETAS



# NOS ACTIONS 2020



## R&D Bâtiments innovants – BP2022

- Sélection de 10 projets de construction de bâtiments d'en-graisement innovants prenant en compte de nouvelles attentes sociétales, avec accompagnement financier excep-tionnel du Conseil Régional. Les éleveurs et leur OP mettront en commun les données technico-économiques afin de disposer de références collectives.
- Animation du projet par la Chambre d'Agriculture de Bretagne.
- Projet d'investissement « Bâtiment innovant PS+E » sur la station de CRECOM en cours d'étude (lancement des travaux en 2021).

## PCAIA

Pas d'accès à l'appel à projet 2020 pour le porc sur la mesure 411b. Enveloppe biosécurité spécifique pour le porc de 1,9 mil-lion d'euros.

## Covid 19

Participation aux cellules de crise sous l'autorité de la pré-fète de région. De nombreux points traités dont le maintien de l'activité des abattoirs, la gestion des effluents indus-triels, l'ouverture des marchés pour les poulettes démar-rées...



## Conjoncture œufs

Suivi du marché de l'œuf (coquille, industrie) et des poules de réforme (participation à l'étude FAM) en lien avec les très fortes évolutions actuelles liées à la segmentation et la réduction drastique du marché de l'œuf issu de cages.



### Prospective œufs

Sur le périmètre grand ouest, l'enquête UGPVB de juin confirme le recul de la cage qui ne représenterait à décembre 2021, plus que 42 % du potentiel.

En sept. 2020, on note une meilleure substitution des places cages par l'alternatif - à nuancer par la sortie d'un nombre important d'élevages cages du périmètre des OP UGPVB, par défaut de renouvellement de contrat. De plus, les taux de développement en œuf poules plein air et bio observés en sept. 2020 sont, de loin, plus modérés et donc plus raisonnables que ceux observés à fin 2018/début 2019.

### Adaptation des bâtiments cages

Suivi des problèmes posés aux derniers investisseurs en bâtiments cages (2010-12) en lien avec les aides possibles à la conversion.

### Étiquetage des produits transformés

Travaux en lien avec le CNPO (Comité National pour la Promotion de l'Œuf) qui ont permis l'extension de l'accès au logo "Œufs de France" aux produits élaborés à base d'œufs.

**Plan de relance** : Participation aux travaux de l'Etat et de la région.

## CHIFFRES CLÉS

### Conjoncture bovine

Vache « R » moyenne 2020 sur 46 semaines :  
**3,96 €/kg** carcasse (+ 5 % vs 2019)

Jeune Bovin « U » moyenne 2020 :  
**3,89 €/kg** carcasse (+ 3,7 % vs 2019)

Sources : cotations France Agrimer bassin grand ouest en € courants

### Conjoncture porc

Prix MPB sur 46 semaines :  
moyenne = **1,42 €/kg**

Point haut :  
**1,569 €/kg** le 12/03/2020

Point bas :  
**1,293 €/kg** le 10/08/2020





# ZOOM



## PROSPECTIVE ŒUF GRAND OUEST - À DÉCEMBRE 2020, SUR 18 MOIS

La projection du potentiel de production à décembre 2020 indique un cheptel de 21 539 Mpp\*, en baisse de 2,1 % par rapport à juin 2020 (22 Mpp). A noter que cette régression est due à un moindre développement en œufs poules plein air et bio mais aussi pour partie, à la sortie d'élevages cages du périmètre des OP œufs par défaut de renouvellement de contrat. A décembre 2020 versus juin 2020, la place de chaque code dans le potentiel de production serait la suivante :

**Cages** : -1.84 Mpp soit -17 % (41,7 % de la production à déc. 2020)

**Sol** : +0.52 Mpp soit +31% (10,1 % de la production à déc. 2020)

NB : la progression du code 2 ne compense pas le recul de la cage.

**Plein air** :

- Classique : +0.48 Mpp soit +9 % (26,7 % de la production à déc. 2020)
- Label Rouge : +0.048 Mpp soit +5,44 % (4,36 % de la production à déc. 2020)

**Biologique** : +0.38 Mpp soit +10 % (17,14 % de la production à déc. 2020)

A décembre 2020, cette prospective montre que :

- La question de la conversion du potentiel cage reste entière : le développement de l'œuf sol ne compense pas le recul de la cage, alors que les derniers investisseurs sont encore chargés en amortissements,
- La progression en œufs poules plein air et bio s'est ralentie par rapport aux prospectives de fin 2018/début 2019, illustrant un marché saturé à certaines périodes de l'année.

Cette prospective est un bon outil de suivi de l'évolution du potentiel de production d'œufs Grand Ouest en dépit de la difficulté à évaluer la sortie d'éleveurs du périmètre des OP.



## DUMPING FISCAL ET SOCIAL EN EUROPE

Le Collectif Contre le Dumping Social en Europe avait obtenu des avancées en juin 2018, avec la révision de la directive sur le travail détaché (même travail/ même salaire). Si cela atténuait le dumping social, de nombreux points restaient en suspens : charges sociales, nombres d'heures travaillées, retenues diverses sur salaires... Le dossier s'est accéléré en 2020 sur fond de crise COVID 19, les médias allemands ayant mis au grand jour le « scandale » social des travailleurs détachés dans les abattoirs d'outre Rhin. Les parlementaires allemands ont ainsi décidé de légiférer : fin du travail détaché au 1<sup>er</sup> janvier 2021 dans l'abattage-dé-coupe-transformation, enregistrement électronique des horaires, conditions de logement, durcissement des contrôles et pénalités...

Sur le dumping fiscal, la Cour de justice de l'UE instruit la saisine de la Commission européenne déposée en 2019. Elle reprend tous les arguments du collectif. La conclusion de l'avocat général est attendu pour fin 2020, un potentiel arrêt de la Cour pour fin du 1<sup>er</sup> semestre 2021. En parallèle de la présidence allemande du Conseil de l'UE (Du 1/07/2020 au 31/12/2020), des négociations intenses se sont engagées entre la Commission et l'Allemagne, avec un changement de posture de cette dernière qui propose des adaptations à son régime. Dans ce contexte, le collectif a agi en 2020 pour confirmer officiellement son argumentaire auprès des autorités européennes et françaises, et pour encourager la Commission à engager contre l'Allemagne une procédure d'infraction pour aide d'état illégale. Plus de 2 milliards d'euros sur les 10 dernières années !





# ZOOM



## AOP PORC À L'OUEST

Dans le prolongement des travaux du comité de pilotage constitué de jeunes éleveurs, les présidents des Organisations de Producteurs (OP) ont rédigé en 2020 les projets de statuts et de règlement intérieur de la future AOP. Ces travaux ont pour objectif de faire gagner les éleveurs en pouvoir de marché, avec comme ligne directrice la définition d'un cadre légal pour être reconnu par les pouvoirs publics. Les éleveurs en responsabilité demain, pourraient ainsi agir en dérogeant à certaines règles de concurrence. Il est à noter que l'AOP n'a pas vocation à interférer dans les stratégies spécifiques des OP.

3 axes de travail concrets sont retenus pour la future AOP :

- Le partage d'information entre OP pour établir des prévisions consolidées de production,
- La consolidation du socle commun à tous les éleveurs : la grille de paiement (qui pourra être amenée à évoluer avec par exemple l'arrêt de la castration à vif du porcelet),
- La définition et la promotion de programmes opérationnels qui pourraient permettre de nouveaux financements avec la réforme de la PAC.

*« C'est l'avenir de la production qui est en jeu. A chaque administrateur de bien mesurer les enjeux de l'AOP. Si nous, présidents, administrateurs, directeurs, pensons au court terme pour nos structures, rien ne se fera. Si nous pensons aux éleveurs et surtout aux jeunes générations, l'AOP se fera » Michel BLOC'H.*



# ZOOM



## PARTICIPATION AUX TRAVAUX DES Z'HOMNIVORES

L'UGPVB compte parmi les membres fondateurs du collectif des Z'Homnivores. A ce titre, elle participe aux travaux qui visent à valoriser le régime omnivore et à s'inscrire dans le débat, auprès du grand public et des leaders d'opinion.

L'UGPVB a ainsi participé aux actions suivantes menées en 2020 :

- Production de newsletters et articles : 23 mails diffusés au réseau,
- Site internet « Manger de tout » : campagne de promotion, alimentation du site avec 15 articles de fond,
- Préparation du « Grand banquet » à Rennes (annulé pour cause de COVID),
- Name and shame : élaboration de pistes juridiques pour accompagner les entreprises victimes d'attaques ciblées. A noter notamment la publication d'un article d'Emmanuelle Ducros dans l'Opinion « Pressions, intimidations : comment L214 harcèle les entreprises »,
- Référendum pour les animaux : note de décryptage, émission/débat virtuelle diffusée en décembre 2020 sur la TNT régionale et les réseaux sociaux,
- Accompagnement d'un éleveur victime de tags haineux sur son élevage : soutien à la communication (médias et réseaux sociaux) suite à la réalisation d'une fresque « Nourrir notre humanité », un message symbolique, simple et de paix, mettant en avant le travail essentiel des agriculteurs au service de l'Homme.





# CHIFFRES CLÉS



## Aides PCAEA 2015/20

(411b + 412 sur 11 appels à projets)

**Bovin viande** : 224 dossiers  
7,58 M€ (4,02 %/total)

**Porc** : 1331 dossiers  
40,845 M€ (21,68 %/total)

**Œuf** : 393 dossiers  
9,07 M€ (6,06 %/total)

**Lait** : 2551 dossiers  
80,15 M€ (46,93 %/total)

## Appui technique en 2019

Nombre de centralisations dans  
la chaîne de références :

478 GTTT-GTE

9 Tableaux de bord

141 GTE élevages sans truie

ATC (Assistance technique Collective)  
réalisée par les OP porc Bretagne :

4 OP, 14 groupes, 167 éleveurs

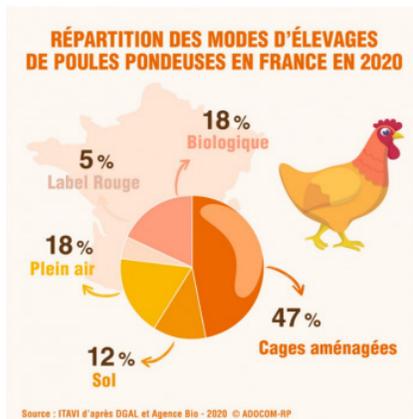
ATC réalisée par les OP œuf Bretagne :

3 OP, 8 groupes, 92 éleveurs

## Répartition des modes d'élevages de poules pondeuses en France en 2020

Source : CNPO

42 % de poules en alternatifs en 2018,  
53 % de poules en alternatifs en 2020,  
soit + 5,3 millions de poules pondeuses en 4 ans





## Répartition de la consommation d'œufs selon les modes d'élevages

Une progression des œufs alternatifs consommés par le circuit des œufs coquille et également sous forme d'ovoproduits (Cf. infographies ci-contre)



## Répartition des modes de consommation d'œufs

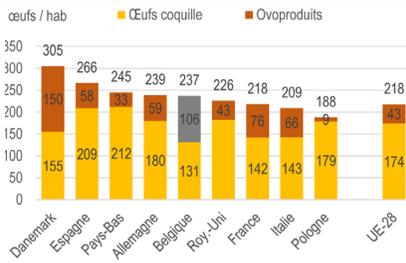
Source ITAVI 2020

Autoconsommation : **3%**

Coquille : **52 %** dont 48% via les achats des ménages en magasins et 14 % via les œufs coquilles en RHD

Ovoproduits : **35%**

Consommation d'œufs et d'ovoproduits dans les différents pays de l'UE en 2019\* par habitant



Source : ITAVI d'après IEC, SSP, sources nationales et Comext





# 2

## ENVIRONNEMENT SIMPLIFIER ET PROGRESSER

**Président de la commission environnement**

Gilles FASSOT

**Référent Cœuf**

Samuel GUILLOUX

### CONTACTS

- Alexis DOUILLARD
- Chloé DUVERNAY
- Jean-Michel NOURY





# NOS ACTIONS 2020



## Directives Nitrates

- Rédaction et publication du fascicule n°4 du guide de l'environnement UGPVB, destiné aux techniciens des OP.
- Participation à la concertation préalable sur la révision du Programme d'Action National « Directive Nitrates ».

## Interprofession des Fertilisants Organiques de l'Ouest (IF2O)

Animation de l'association et veille réglementaire.

## Gestion des effluents d'élevage :

• **Effluents utilisables en Agriculture Biologique (UAB) :** veille sur la mise en application de la définition de l'INAO\* des effluents utilisables en Agriculture Biologique. Travaux menés dans le cadre du Collectif CEPPEA (Comité Européen pour la Promotion du Progrès Environnemental en Agriculture) pour proposer la suppression de la notion d'élevage « industriel ».

• **Feuille de route « Economie Circulaire » :** expertise, en lien avec IF2O, des conséquences des évolutions réglementaires envisagées, sur l'export d'engrais organiques et l'épandage d'effluents. Deux courriers adressés au Ministre de l'Agriculture pour demander de ne pas introduire de contraintes supplémentaires sur l'utilisation des effluents d'élevage (critères qualité).

## Collectif « environnement Europe » - CEPPEA

- Démarrage des investigations du collectif en Europe.
- Objectif : promouvoir les pratiques respectueuses de l'environnement et éviter les distorsions de concurrence.





### **Installations classées pour l'environnement (ICPE)**

- Travaux avec la Préfecture 35 sur l'instruction des dossiers ICPE,
- Préparation de rencontres avec les préfets des Côtes-d'Armor et du Finistère, en lien avec le CAF\* 29,
- Veille à destination des OP.

### **IED\* : Mise en œuvre des MTD\* à partir de 2021**

- Appui aux OP et échanges avec l'administration pour la réalisation des dossiers de réexamen IED. 75 % des éleveurs de porcs IED bretons et 84 % des éleveurs de volailles ont déposé leur dossier au 30/09/2020,
- Rédaction d'un article paru dans la presse professionnelle rappelant l'échéance du 21/02/2021 pour la mise en conformité aux MTD\* (Exemple : couverture des fosses).

### **Prévention des pollutions accidentelles (Finistère)**

- Suivi du déploiement par les OP des audits en élevages et participation aux réunions d'échange avec la DDPP 29.

### **Gestion des déchets**

Organisation avec les OP, d'une opération « pilote » sur le Grand Ouest, de collecte par ADIVALOR\* des emballages vides de produits d'hygiène d'élevage. Opération menée par les unions régionales porcines et les CRAVI\* Bretagne et Pays de la Loire.



**ADIVALOR**<sup>®</sup>

### **Certification environnementale des exploitations**

- Réalisation d'une étude sur la faisabilité des élevages de porcs à être reconnus dans le cadre de la certification environnementale (incluant la Haute Valeur Environnementale),
- Contexte : la loi EGALIM incite la restauration collective à s'approvisionner avec des produits certifiés.

---

\*INAO : Institut National de l'origine et de la qualité

\*CAF : Conseil de l'Agriculture du Finistère

\*IED : Directive sur les Émissions Industrielles

\*MTD : Meilleures Techniques Disponibles

\*ADIVALOR : Agriculteurs, Distributeurs, Industriels, pour la VALORisation des déchets agricoles

\*CRAVI : Comité Régional AVIcole



## NOS ACTIONS 2020



OFFRELEC'OUEST



### **OFFRELEC'OUEST : appel d'offre collectif pour l'ap- visionnement en électricité des élevages**

- Appui des techniciens des OP et des éleveurs dans le suivi des contrats d'électricité (2450 contrats),
- Démarches et propositions auprès des fournisseurs d'énergie pour améliorer les services proposés,
- Adaptation des contrats ENI (compteurs > 36 kVA) : tarif plus intéressant et prolongement des contrats d'1 an,
- Préparation du prochain appel d'offre : développement d'un site internet pour simplifier les démarches des éleveurs et techniciens.

### **EFFAC'OUEST : valorisation des groupes électrogènes**

- Finalisation des tests d'effacement sur 27 sites pilotes afin de lever les difficultés techniques,
- Veille stratégique pour optimiser le déploiement de l'offre de valorisation des groupes électrogènes.

## CHIFFRES CLÉS

### **Les publications**

- 54** Mails d'informations aux services et référents environnement
- 8** Infos environnement
- 1** Info électricité
- 2** Articles de presse

### **Travaux du réseau**

- 4** Commissions environnement
- 4** Groupes de travail thématiques
- 2** Comités de pilotage électricité
- 21** Consultations des référents des OP





# ZOOM

## GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU : UN ENJEU ÉMERGENT

L'accès à la ressource en eau devient un enjeu essentiel pour l'avenir, même en Bretagne, et ceci pour l'ensemble des activités économiques. Dans un contexte de changement climatique et avec un objectif de préserver les débits des cours d'eau, les prélèvements en eau dans le milieu seront de plus en plus soumis à régulation.

L'élevage nécessite de prélever de l'eau dans le milieu naturel. Il dispose de marges de manœuvre réduites étant donné le poids important des prélèvements destinés à l'abreuvement des animaux. Dans ce contexte, l'UGPVB a conduit des travaux en 2020, dans le cadre d'un groupe de travail spécifique « eau » :

- Veille active et information des OP sur les négociations en cours sur le futur SDAGE\* Loire-Bretagne, en particulier les mesures susceptibles de concerner les prélèvements en eau souterraine par les élevages,
- Mobilisation de l'expertise du BRGM\* sur l'état de la ressource en eau souterraine en Bretagne : celle-ci est abondante, même s'il existe des différences entre territoires,
- Estimation des prélèvements en eau par l'élevage, qui conduit à considérer que ceux-ci sont stables depuis 20 ans,
- Réalisation d'une enquête auprès d'un échantillon de 119 éleveurs sur les ressources et usages de l'eau et sur les leviers possibles en termes d'économie d'eau.

Ces travaux seront amenés à se poursuivre dans les prochaines années. La veille technique sur la mise en place de la récupération d'eaux pluviales constitue une des pistes de travail.

\*Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

\*BRGM : Bureau de Recherche Géologique et Minière





# 3

## SANITAIRE TENDRE VERS L'EXCELLENCE

### Responsables professionnels

- Porc : Bernard CHRETIEN
- Œuf : Eric GUELLAFF
- Bovin : Philippe DAGORNE

### CONTACTS

- Porc : Laurie DETRIMONT et Florence HUMBERT
- Œuf : Gilles GUILLAUME
- Bovin : Théo NOUAILLETAS





# NOS ACTIONS 2020



**Synthèse des données Resavip en Bretagne**  
1<sup>er</sup> trimestre 2020

Le 1<sup>er</sup> trimestre 2020 a débuté avec une surveillance des virus de la Grippe continue chez le porc en 2020. À la suite des données de la **base Resavip** nous disposons à la date du 31 mars 2020 de nos premières données de surveillance de la grippe porcine.

Le **Comité National de Surveillance des Virus Influenza chez le Porc** (CNVPI) Bretonne, créé le 1<sup>er</sup> avril 2017, a pour objectif de surveiller l'évolution de la grippe porcine en Bretagne. Le CNVPI est composé de vétérinaires, d'éleveurs, de chercheurs et de représentants des services vétérinaires régionaux. Le CNVPI Bretonne a pour objectif de surveiller l'évolution de la grippe porcine en Bretagne. Le CNVPI Bretonne a pour objectif de surveiller l'évolution de la grippe porcine en Bretagne.

**Evolution de la grippe porcine**

Mois	Nombre de virus grippaux détectés	Nombre de virus grippaux caractérisés
Jan	10	10
Fév	15	15
Mars	20	20
Avr	25	25
Mai	30	30
Jun	35	35
Jul	40	40
Août	45	45
Sep	50	50
Oct	55	55
Nov	60	60
Déc	65	65
Jan	70	70
Fév	75	75
Mars	80	80
Avr	85	85
Mai	90	90
Jun	95	95
Jul	100	100
Août	105	105
Sep	110	110
Oct	115	115
Nov	120	120
Déc	125	125
Jan	130	130
Fév	135	135
Mars	140	140
Avr	145	145
Mai	150	150
Jun	155	155
Jul	160	160
Août	165	165
Sep	170	170
Oct	175	175
Nov	180	180
Déc	185	185
Jan	190	190
Fév	195	195
Mars	200	200
Avr	205	205
Mai	210	210
Jun	215	215
Jul	220	220
Août	225	225
Sep	230	230
Oct	235	235
Nov	240	240
Déc	245	245
Jan	250	250
Fév	255	255
Mars	260	260
Avr	265	265
Mai	270	270
Jun	275	275
Jul	280	280
Août	285	285
Sep	290	290
Oct	295	295
Nov	300	300
Déc	305	305
Jan	310	310
Fév	315	315
Mars	320	320
Avr	325	325
Mai	330	330
Jun	335	335
Jul	340	340
Août	345	345
Sep	350	350
Oct	355	355
Nov	360	360
Déc	365	365
Jan	370	370
Fév	375	375
Mars	380	380
Avr	385	385
Mai	390	390
Jun	395	395
Jul	400	400
Août	405	405
Sep	410	410
Oct	415	415
Nov	420	420
Déc	425	425
Jan	430	430
Fév	435	435
Mars	440	440
Avr	445	445
Mai	450	450
Jun	455	455
Jul	460	460
Août	465	465
Sep	470	470
Oct	475	475
Nov	480	480
Déc	485	485
Jan	490	490
Fév	495	495
Mars	500	500
Avr	505	505
Mai	510	510
Jun	515	515
Jul	520	520
Août	525	525
Sep	530	530
Oct	535	535
Nov	540	540
Déc	545	545
Jan	550	550
Fév	555	555
Mars	560	560
Avr	565	565
Mai	570	570
Jun	575	575
Jul	580	580
Août	585	585
Sep	590	590
Oct	595	595
Nov	600	600
Déc	605	605
Jan	610	610
Fév	615	615
Mars	620	620
Avr	625	625
Mai	630	630
Jun	635	635
Jul	640	640
Août	645	645
Sep	650	650
Oct	655	655
Nov	660	660
Déc	665	665
Jan	670	670
Fév	675	675
Mars	680	680
Avr	685	685
Mai	690	690
Jun	695	695
Jul	700	700
Août	705	705
Sep	710	710
Oct	715	715
Nov	720	720
Déc	725	725
Jan	730	730
Fév	735	735
Mars	740	740
Avr	745	745
Mai	750	750
Jun	755	755
Jul	760	760
Août	765	765
Sep	770	770
Oct	775	775
Nov	780	780
Déc	785	785
Jan	790	790
Fév	795	795
Mars	800	800
Avr	805	805
Mai	810	810
Jun	815	815
Jul	820	820
Août	825	825
Sep	830	830
Oct	835	835
Nov	840	840
Déc	845	845
Jan	850	850
Fév	855	855
Mars	860	860
Avr	865	865
Mai	870	870
Jun	875	875
Jul	880	880
Août	885	885
Sep	890	890
Oct	895	895
Nov	900	900
Déc	905	905
Jan	910	910
Fév	915	915
Mars	920	920
Avr	925	925
Mai	930	930
Jun	935	935
Jul	940	940
Août	945	945
Sep	950	950
Oct	955	955
Nov	960	960
Déc	965	965
Jan	970	970
Fév	975	975
Mars	980	980
Avr	985	985
Mai	990	990
Jun	995	995
Jul	1000	1000

**POUR PARTICIPER :**  
Resavip Bretonne  
du 02 99 62 11 55  
ou envoyer vos données à  
contact@resavipbretonne.com

**Resavip Bretagne : Caractérisation et localisation des virus grippaux détectés**

Ce trimestre, nous mettons en évidence la présence des virus grippaux de porc :

- H1N1 (5)
- H1N2 (1)
- H3N2 (2)

Ainsi que celle de 2 virus respiratoires H1N1, et d'un mélange de virus H1N1/H2, qui signe une circulation de ces infections respiratoires chez un même porc.

Dans 9 cas (la majorité des virus détectés), le virus type H1N1 mélangé n'a pas été caractérisé, il a donc resté classé H1N1 et il a été type génétiquement virus type H1N1.

Ces 21 virus positifs, parmi les 53 effectués ce trimestre, ont été répartis dans les élevages localisés sur la carte ci-dessous.

**Le fait marquant de ce trimestre est le nombre important (2) de virus H1N2 détectés, comparativement aux autres années.**

**Il sera intéressant de savoir s'il s'agit de nouveaux virus identifiés récemment sur notre territoire, et plus particulièrement en Bretagne, c'est-à-dire celui qui se distingue des réservoirs habituels issus des co-circulations par les virus respiratoires H1N1 et H1N2 (H7).**

**Et pour plus de détails sur ces différentes sous-populations de virus H1N2 détectées en France, voir au verso de cette synthèse.**



## SDRP

Mise en œuvre de la nouvelle Charte OS Porc Bretagne « Protection des élevages SDRP négatifs et intermédiaires » : intégration des élevages dans lesquels les truies sont vaccinées ou en cours d'arrêt de vaccination et dont les porcs charcutiers sont séronégatifs.

## Biosécurité

Pilotage d'un comité de suivi de mise en œuvre de la biosécurité en élevage.

## Test PISU (Plan d'Intervention Sanitaire d'Urgence)

Participation à la simulation d'une crise consécutive à la découverte d'un foyer de Fièvre Porcine Africaine dans un élevage du Finistère (cf. zoom page 33).

## Fièvre Porcine Africaine

Participation au CROPSAV\* et aux réunions dédiées aux mesures de prévention et à la sensibilisation des éleveurs.

## Epidémiosurveillance

Participation active au RESAVIP (REseau national de Surveillance des Virus Influenza chez le Porc) et édition d'une synthèse trimestrielle.

## Veille sanitaire

Biosécurité en élevage et lors des transports, salmonelles, souches SDRP.

\* CROPSAV : Conseil Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale



### **Veille sanitaire**

Relais et interface avec l'amont sur les projets d'évolution réglementaire ayant trait à tous sujets sanitaires impactant pour la production d'œufs de consommation. Exemple : relèvement du niveau de risque Influenza Aviaire, de « négligeable » à « modéré », le 23 Octobre 2020, puis au niveau élevé le 16 novembre.

### **Base de données pondeuses**

Relais du CNPO auprès des OP œufs du Grand Ouest de toutes informations liées au déploiement de cette base de données lancée en septembre 2018. Contribution très active aux côtés du CNPO dans le développement des fonctionnalités de cet outil.

### **Biosécurité**

Développement des mesures de biosécurité prises pour les élevages de la filière ponte, en lien notamment avec le « plan de relance ».

### **Application Plan de Lutte Salmonelles**

Implication, aux côtés du CNPO, dans le suivi des difficultés rencontrées liées à l'application de l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2018. Engagement sur de nombreux axes de travail : renforcement de la collaboration avec l'ANSES, rapport sur l'application de la réglementation Salmonelles dans les grands pays producteurs d'œufs européens, participation aux échanges profession/DGAL, prise en charge des frais liés aux euthanasies en poulettes...

### **Dossier ATM : volets équarrissage et ATM ponte**

Participation aux échanges avec l'administration et les autres filières d'élevage. Suivi des renégociations de l'accord ATM ponte dans le cadre du CNPO.





# ZOOM

## PLAN NATIONAL DE LUTTE SALMONELLES EN FILIERE PONTE

Ce dossier a beaucoup mobilisé la section œuf de l'UGPVB en 2020 via une dizaine de réunions dont 3 commissions sanitaires et 2 réunions de travail avec l'ANSES (5 juin et 5 novembre). Nos implications ont été très soutenues au fil des échanges :

- UGPVB/ANSES (5 juin) : identification et échange sur les points de difficultés posés par l'application de l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2018,
- Echanges UGPVB/CNPO (15,16 et 29 juin) : partage d'analyse et de vision,
- Echange CNPO/DGAL (18 juin) : la section œuf alimente le CNPO dans ses échanges avec l'administration,
- Notons que dans le prolongement des échanges, le CNPO a retiré, le 1<sup>er</sup> juillet, son recours en contentieux contre l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2018.

Des travaux sont en cours pour préciser certains points : clarification de l'objectif du plan de lutte, cas justifiant la non-prise d'ADPI\* direct, épidémiologie des différents sérotypes, milieux de culture, solutions alternatives (vaccination...). En septembre 2020, un échange profession/DGAL a précisé les points de l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2018 à rediscuter au printemps 2021. L'UGPVB y sera pleinement investi aux côtés du CNPO. A noter l'implication de l'UGPVB, auprès de l'ANSES, dans une étude sur la décontamination des bâtiments poudeuses en volières et sur d'autres sujets, indirectement liés au dossier Salmonelles (rodenticides...).

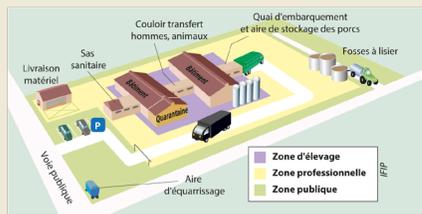
\* ADPI : Arrêté Préfectoral de Déclaration d'Infection



# ZOOM

## CHARTRE DE PROTECTION DES ÉLEVAGES NÉGATIFS ET INTERMÉDIAIRES SDRP

Dans le cadre du plan régional de lutte contre le SDRP, l'OS Porc Bretagne a mis en place une charte. Outre l'obligation pour les éleveurs adhérents de respecter des mesures strictes de biosécurité, l'objectif principal de cette charte est de sécuriser les élevages négatifs SDRP et d'éviter leur contamination en contrôlant leur statut sérologique et les règles de hiérarchisation sanitaire lors des tournées de transport d'animaux. Depuis juin 2020, les élevages dans lesquels les truies sont vaccinées ou en cours d'arrêt de vaccination et dont les porcs charcutiers sont séronégatifs, pourront obtenir la qualification intermédiaire SDRP et ainsi être intégrés à la charte.



Organisation de l'élevage en 3 zones publique, professionnelle et d'élevage

Source: IFIP

## A QUOI SERT UN TEST PISU ?

Un exercice, piloté par les services de l'administration avec les organisations professionnelles, simule la gestion d'une suspicion très forte et d'une confirmation de Fièvre Porcine Africaine en élevage. La découverte de ce foyer fictif en élevage vise à étudier toutes les phases d'une crise (enquête épidémiologique, traçabilité des mouvements d'animaux, de personnes, de véhicules et de produits, gestion des zones réglementées) de grande ampleur et de longue durée. En parallèle, l'organisation de réunions de gestion de crise permet à l'ensemble des acteurs de tester leur capacité à travailler ensemble et à échanger les informations pour pouvoir, demain, être prêts, à gérer une vraie crise sanitaire.





# 4

## QUALITÉ

# RENFORCER LES DÉMARCHES COLLECTIVES

### Responsables professionnels

- Porc : Jean-Pierre SIMON
- Œuf : David JOUBIER
- Bovin : Philippe DAGORNE

### CONTACTS

- Porc : Laurie DETRIMONT
- Œuf : Gilles GUILLAUME
- Bovin : Théo NOUAILLETAS





# NOS ACTIONS 2020



## Cahier des charges VPF/ Le porc Français

Suivi des engagements et des déréférencements.

## Cahier des charges QT\*

- Evolution du plan de contrôle externe : contrôle de 20% des élevages sans cahier des charges supérieur au QT, vs 10% en 2019.
- Suivi des écarts,
- Bilan de la phase test (3671 audits) « intégration de 7 nouveaux items ».

## Fichier TRACES

Suivi des certificats sanitaires d'importation et d'exportation et des tournées d'animaux associés.

## BDPORC

Animation et administration en Bretagne.

## R&D

Projet Datajambon labellisé Valorial® : prédire en abattoir, grâce à 2 technologies, la qualité technologique du jambon. Test en cours.



## Démarche « Œufs de France »

Suivi du développement de l'affichage du logo « Oeuf de France » dans la branche oeufs coquille (Distribution, Centres de conditionnement) et de son ouverture aux produits élaborés à base d'œufs.

\* QT : Qualité/Traçabilité



# ZOOM



## PROJET DATAJAMBON

Prédire en abattoir, grâce à 2 technologies (visionique ou spectrométrie proche infrarouge), la qualité technologique du jambon et transmettre cette nouvelle donnée aux opérateurs (éleveurs, organisations de producteurs, abattoirs), est l'enjeu du projet DATAJAMBON. L'année 2020 a permis d'associer les partenaires (IFIP/UGPVB/UNIPORC OUEST/UBAP) pour définir et valider le contenu du projet.

Ce projet a été labellisé à l'unanimité par le pôle de compétitivité Valorial et bénéficie d'un accompagnement financier d'INAPORC.

La première grande étape de ce projet est la réalisation d'essais des différentes technologies en abattoirs. Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- Abattoir 1 : Socopa (décembre 2020/juin 2021)
- Abattoir 2 : Cooperl (juillet 2021/décembre 2021)
- Abattoir 3 : Abera (janvier 2022/juin 2022)
- Abattoir 4 : Kermené (juillet 2022/décembre 2022)

Les conclusions de ce projet devraient permettre aux acteurs amont et aval de s'accorder sur les modalités d'utilisation industrielle et collective de ces outils de mesures, avec 2 objectifs :

- Engager des plans de progrès pour les éleveurs en vue de répondre aux attentes de l'aval sur la qualité technologique de la viande,
- Améliorer le tri des jambons en fonction des marchés ciblés pour les abatteurs.



# ZOOM



## DEPLOIEMENT DE LA BASE DE DONNEES AVICOLES PON-DEUSES

Au 29 octobre 2020, le périmètre de cette base informatique, créée en 2018, se décrit au travers des chiffres suivants :

- 2 569 éleveurs (dont 1 028 indépendants) et 4 270 bâtiments de la filière œuf (poussinières, ponte) identifiés,
- 1 413 identifiants d'accès à la base délivrés dont 111 issus d'agents de DDPP (lien à la dématérialisation des déclarations de mise en place des poussins d'un jour),
- 45 organisations de production identifiées,
- 6 couvoirs identifiés,
- 20 537 millions de poulettes mises en place déclarées sur 7 mois (période du 01/01/2020 au 31/07/2020),

Les enregistrements portent sur le suivi des mouvements des poules, de leur sortie de couvoir en poussins d'un jour jusqu'à leur réforme, en passant par le stade de poulettes. Des améliorations informatiques seront prochainement apportées pour intégrer les déclarations de sortie multiples se rapportant à une même mise en place (exemple : cas des lots de revente), la qualification OQUALIM de l'aliment(\*), la localisation du fabricant d'aliment et du prémix (\*). L'UGPVB accompagne le développement de cette base de données nationale et va s'impliquer, dans l'intégration d'informations sanitaires dans le champ de cette base.

\* Paramètres requis pour le contrôle de l'accès au cahier des charges « Oeuf de France »



# ZOOM



## EVOLUTION LE PORC FRANÇAIS / QT

Sur la base d'audits réalisés par les OP et dans lesquels de nouveaux items ont été testés en élevage, l'UGPVB, le CRP Pays de Loire et l'UNGP (Union Normande des Groupements de Producteurs) ont contribué au contenu du futur cahier des charges Le Porc Français. Un calendrier prévisionnel et une procédure ont aussi été proposés pour que tous les éleveurs, puissent, en 2021, prendre connaissance des nouveaux critères et les mettre en place pour une application officielle en mai 2022.

## ARRÊT DE LA CASTRATION

L'arrêté ministériel du 24/02/2020 vise à interdire la castration à vif des porcelets à compter du 31 décembre 2021. 10 organisations de producteurs de porcs amont du Grand Ouest ont ainsi pris une position commune en matière d'orientation de la production : modalités de définition du prix de base et de plus values sur les mâles castrés, modalités de contrôles des odeurs sexuelles.

Dans le prolongement de cette expression, des discussions entre OP et abatteurs ont été engagées : une évolution de la grille de paiement est souhaitée par la profession. Il est également à noter que sur ce dossier, les OP amont et l'OP filière, Cooperl, travaillent de concert.



### Dix groupements de l'Ouest s'engagent pour l'arrêt de la castration des porcelets

Dix Organisations de Producteurs (OP) prennent acte de la décision gouvernementale, traduite par un arrêté du 24 février 2020, visant à interdire la castration à vif des porcelets à compter du 31 décembre 2021. Les OP s'accordent unanimement sur les orientations suivantes qui ont vocation à se traduire par des modalités concrètes de mise en oeuvre à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

- La production de référence de porcs charcutiers mis en marché par les OP sera une production issue d'élevages ayant arrêté la castration des porcelets.
- Le prix de base sera un prix moyen s'appliquant à une population de porcs femelles et mâles entiers.
- La qualité, en matière d'odeurs des carcasses de porcs mâles entiers, devra être mesurée en abattoir sous la responsabilité d'Uniporc-Ouest. Les coûts afférents à ce contrôle qualité seront financés via une cotisation dédiée portant sur les porcs charcutiers issus d'élevages ayant arrêté la castration.

Pour répondre aux besoins spécifiques de certains marchés, les OP pourront proposer et mettre en marché des porcs mâles castrés. Ces porcs mâles castrés relèveront d'un cahier des charges collectif conforme à la réglementation. Ces porcs devront bénéficier de plus-values.

Pléris, le 23 juin 2020

# CHIFFRES CLÉS

## Adaptation de la production d'œufs au marché

1 enquête prospective en juin 2020 sur l'évolution de la production d'œufs à l'horizon 2 ans (décembre 2021) sur Le Grand Ouest

## % places de poules pondeuses en cages

2016 : **68%**

2018 : **58%**

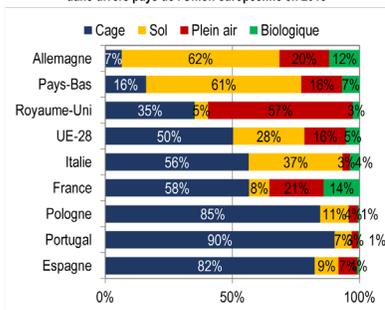
2020 : **47%**

*L'objectif de 50 % est atteint en 2020 avec près de 2 ans d'avance sur l'objectif du plan de filière.*

## Plus d'1 poule sur 2 en élevage alternatif en 2020



Répartition des effectifs de pondeuses par système de production dans divers pays de l'Union européenne en 2018



Source : Commission européenne



## Notification des mouvements en Bretagne

**78%** des mouvements sont notifiés dans les délais réglementaires, soit avant 7 jours (= 2019)

**3%** des mouvements sont notifiés à plus de 28 jours (= 2019)

## Indicateur "Maîtrise du risque trichine"

Octobre 2020

Sites reconnus : **5 398**

Sites non reconnus : **108**

Sites plein-air trichine : **337**

## Référencement des élevages de porcs

**4 781** sites QT

**4 976** sites VPF porcs charcutiers

**2 252** sites VPF cochons

## Liens actifs TATOUPA

**1 271** (+7 % par rapport à 2019)

Source : BDPORC







# 5

## BIENTRAITANCE SAVOIR-FAIRE ET FAIRE SAVOIR

### Responsables professionnels Porc

Mickaël BENOIT

Jean-Pierre SIMON

### Responsable professionnel Œuf

David JOUBIER

### CONTACTS

• Porc : Mathilde ROUX

• Œuf : Gilles GUILLAUME







# ZOOM



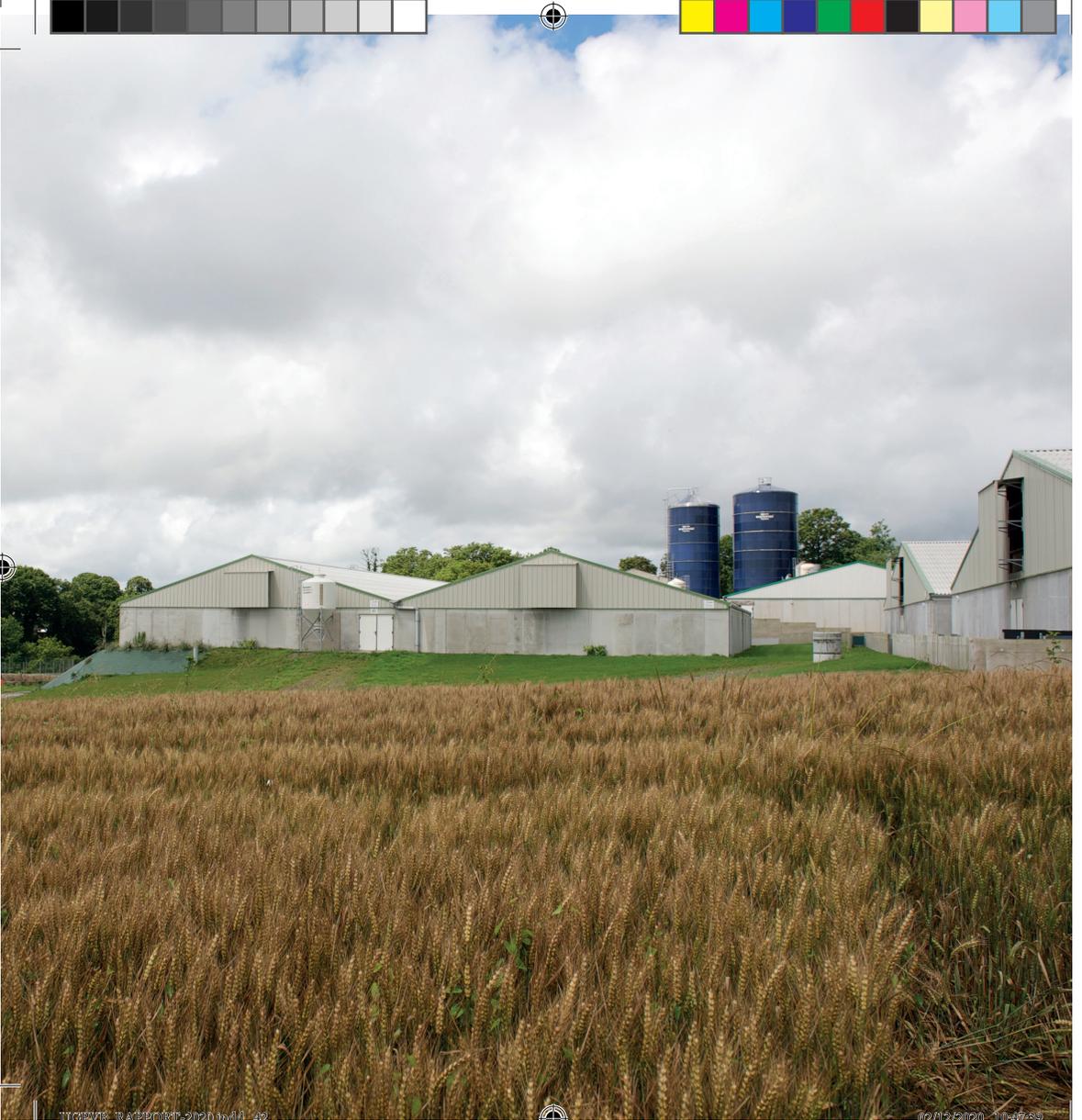
## VERS LA GENERALISATION DU SEXAGE IN-OVO

Le 28 janvier 2020, le Ministre de l'Agriculture a lancé un plan qui comprend d'ici fin 2021, l'interdiction de l'élimination des poussins mâles de souche ponte. Cela précipite la recherche d'alternatives sur plusieurs pistes : élevage des poussins mâles, souches mixtes ou réalisation de l'ovo-sexage. Les 2 premières pistes n'apparaissent pas satisfaisantes du fait d'un défaut de viabilité économique et d'inadaptation à l'organisation actuelle des filières chair et ponte. L'ovo-sexage qui conduit à l'élimination des mâles avant l'éclosion, serait la solution la plus adaptée pour une application à grande échelle. A ce jour, il y a deux types de méthodes: les non-spectrales (méthodes moléculaires invasives portant sur l'odeur des œufs, la présence d'hormones, de métabolites ou la détection des chromosomes sexuels...) et les spectrales (imagerie non-invasive, basée sur un signal de l'œuf, comme par exemple la couleur des plumes...).

Plusieurs firmes avancent à ce sujet : *(liste non-exhaustive)*

- Séleggt (Allemagne) : mesure des taux d'œstrogènes à J9, méthode invasive, précision 97 %, coût 1 à 3 ct €/œuf, cadence faible (3000 œufs/h),
- Tronico (France) : détection des chromosomes sexuels à J9, méthode invasive, précision 96.5 %, encore au stade expérimental,
- Agri Advanced Technologies (Allemagne) : imagerie basée sur la couleur des plumes de souches brunes à J13, méthode non invasive, précision 97%, en déploiement industriel par la firme Hyline.

L'UGPVB suit l'avancement de ces travaux. L'échéance de fin 2021 paraît trop ambitieuse pour une généralisation de ces pratiques.





# 6

## JURIDIQUE

# ACCOMPAGNER LE COLLECTIF



**Référent intrusion en élevage**  
Benjamin BRAULT

### **CONTACTS**

- Alexis DOUILLARD
- Mathilde ROUX





# NOS ACTIONS 2020



Info  
JURIDIQUE

N° 188 - version du 20 avril 2020  
© Union des Producteurs / UGPVB

## Adaptation des délais des procédures administratives et juridictionnelles liées à l'état d'urgence sanitaire

### Textes juridiques cités ou mentionnés :

- Décret n° 2020-106 du 25 mars 2020 relatif à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'établissement des procédures pendant cette même période (publié au JO du 26 mars 2020).
- Décret n° 2020-147 du 31 mars 2020 portant diverses dispositions en matière de délais pour faire face à l'épidémie de covid-19
- Décret n° 2020-383 du 1er avril 2020 portant dérogation au principe de suspension des délais pendant la période d'urgence sanitaire dans le régime de recours de droit commun.

### Statut de l'Etat :

L'état d'urgence sanitaire est émis en dernier à partir du 12 mars 2020. L'ordonnance n° 2020-385 du 01 mars et le décret n° 2020-383 du 01 avril 2020 prennent les modalités de mise en œuvre des OMA liés aux procédures administratives et juridictionnelles pendant la période d'urgence sanitaire dans le régime de COVID-19, et notamment les délais de recours et délais d'expiration.

↳ info disponible sur [www.ugpvb.fr](http://www.ugpvb.fr) - Rubrique "Environnement"

### 1. Recours administratifs

Les dispositions de l'ordonnance sont applicables aux délais et procédures qui ont expiré ou qui expirent entre le 12 mars 2020 et l'expiration d'effet de l'état d'urgence de droit de l'état d'urgence sanitaire (14 avril 2020).

La **procédure de recours** pour l'expiration de l'instance des délais pour les procédures administratives est prioritaire sur celle des procédures juridictionnelles.

### 2. Délais de recours

Les délais de recours de droit commun (recours, déclarations, contestations, oppositions, pourvois) sont de 2 mois à compter de la notification de la décision administrative, de 1 mois à compter de la notification de la décision administrative, de 15 jours à compter de la notification de la décision administrative, de 15 jours à compter de la notification de la décision administrative, de 15 jours à compter de la notification de la décision administrative.



**Expertise juridique** auprès des services connexes de l'UGPVB et auprès de l'ensemble des OP adhérentes dans les domaines de compétences de l'UGPVB : environnement, sanitaire, construction et urbanisme, santé et sécurité en élevage, qualité et communication.

## Veille juridique

Suivi des évolutions législatives et réglementaires.

## Consultations juridiques/Précontentieux et contentieux

Réponses aux consultations juridiques, suivi des dossiers en contentieux (administratif, pénal, civil) et rédaction de recours administratifs.

## Elaboration d'infos et d'outils récapitulatifs sur la réglementation applicable aux élevages, notamment :

- Le droit de dérogation reconnu au préfet : possibilité pour le préfet de déroger à des normes nationales pour prendre des décisions individuelles,
- Les contrôles environnement en élevage et les éventuelles suites administratives et/ou pénales.

## Suivi et accompagnement des OP sur les évolutions législatives et réglementaires relatives à l'état d'urgence sanitaire (COVID)

Dans le cadre de la loi établissant l'état d'urgence sanitaire, les règles relatives aux délais des procédures ICPE, des autorisations d'urbanisme et des recours juridictionnels ont été modifiées à plusieurs reprises. L'UGPVB a réalisé plusieurs informations ainsi qu'une veille régulière sur ces évolutions.

## Pharmacie vétérinaire

Renouvellement pour 5 ans de l'agrément d'une OP.



# CHIFFRES CLÉS



## Les publications

**18** Infos juridiques relatives à l'environnement, l'urbanisme et la bientraitance animale

## Activités du service

Près de **150** consultations juridiques écrites et orales de la part des OP

# ZOOM



## DÉNOMINATIONS ANIMALES DES PRODUITS VÉGÉTAUX

Le parlement français a adopté une loi relative à la transparence de l'information sur les produits alimentaires qui interdit notamment l'utilisation des dénominations animales (steak, filet, saucisse...) pour les produits végétaux, au-delà d'un seuil qui devait être fixé par décret ministériel avant fin 2020. Cette publication a pris du retard du fait d'un défaut de notification de la loi par la France auprès des instances européennes. L'UGPVB, de concert avec les organisations nationales (La Coopération Agricole, Culture Viande, CNPO, Interbev...), a entrepris de nombreuses actions pour encourager l'Etat français à publier son décret.

En effet, ces nouveaux produits, tout en revendiquant une origine végétale exclusive, cultivent une ambiguïté certaine en empruntant des dénominations qui font référence à la viande, à la charcuterie, ou en utilisant des allégations appartenant au vocabulaire culinaire traditionnel.

Ce dossier s'est également invité au niveau du parlement européen. L'industrie pro-vegan a tenté un passage en force pour empêcher l'encadrement de ces dénominations animales par un texte européen. Cette tentative n'a pas abouti. Il s'agit d'une première victoire, notamment grâce à l'action conjuguée avec Breiz Europe !



# ZOOM

## MOUVEMENTS ANTI-VIANDE ET ANTI-ÉLEVAGE

### **Intrusions en élevage : Une reconnaissance de la violation de domicile et du droit de propriété**

La montée en puissance des intrusions en élevage et l'exaspération des éleveurs ont amené la profession à agir auprès de l'Etat. Ces actions ont conduit à la mise en place de la cellule DEMETER ainsi que des observatoires de l'agribashing, notamment par le biais de réunions de travail et de réunions de terrain avec la gendarmerie et la FRSEA. Par ailleurs, un certain nombre de décisions judiciaires favorables aux éleveurs, dans des dossiers d'intrusion en élevage ont été rendues cette année. La ligne, toujours défendue par l'UGPVB qui consiste à porter plainte et faire des recours, s'est révélée pertinente.



### **Name and Shame**

« Nommer et faire honte », est la nouvelle stratégie déployée par les associations anti-viande. Ce mode d'action est basé sur une forte communication auprès des médias par le biais de vidéos choc et de campagnes de dénigrement des entreprises agroalimentaires dont l'impact est démultiplié sur les réseaux sociaux. Cette stratégie vise à culpabiliser les consommateurs, stigmatiser les marques et pousser les enseignes de la grande distribution à abandonner la commercialisation des produits qui ne respecteraient pas les critères liées aux conditions d'élevage ou d'abattage que veulent imposer les anti-viande. La profession a d'ores et déjà initié un travail de réflexion avec un cabinet d'avocat pour identifier toutes les pistes juridiques permettant de protéger les entreprises et les marques.



# ZOOM



## MISE A JOUR DU GUIDE DE L'URBANISME

L'UGPVB en collaboration avec la Chambre d'agriculture de Bretagne, le GIE élevages et la DDTM 29, a mis à jour le guide technique pour l'instruction des autorisations d'urbanisme des bâtiments agricoles. Sa diffusion aura lieu prochainement.

Pour rappel, ce document est destiné à tous les acteurs agissant dans le cadre des procédures au titre du code de l'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir), aussi bien côté instructeurs (communes et communautés de communes) que pétitionnaires (éleveur, OP...). Il a pour but de prendre en compte, de façon plus exhaustive, les différents types d'ouvrages agricoles pour lesquels les communes peuvent être amenées à instruire des autorisations d'urbanisme.

Le guide aborde tous les aspects liés aux diverses réglementations (urbanisme, installations classées pour la protection de l'environnement...), ainsi que la procédure allant du dépôt d'un dossier en mairie jusqu'à la déclaration de l'attestation de l'achèvement des travaux, en passant par la composition du dossier.

Les objectifs de ce guide :

- Harmoniser sur l'ensemble de la région Bretagne les procédures d'instruction et les champs d'application des autorisations d'urbanisme relatives aux ouvrages agricoles,
- Répondre à toutes les interrogations des différents protagonistes sur ce sujet.





# 7

## COMMUNICATION PROMOUVOIR LES MÉTIERS



**Responsable professionnel Porc**  
David RIOU

### **CONTACTS**

- **Porc** : Emilie CHARPENTIER
- **Œuf** : Gilles GUILLAUME





# NOS ACTIONS 2020



## Tous à la Roazhon Ferme le 23 février

- Participation à l'opération de promotion collective de l'agriculture auprès des rennais en avant match, pilotée par Agriculteurs de Bretagne,
- Animations proposées : jeux Happig Hour, tirs au but, tatouages cochons aux couleurs du stade rennais, dégustation de saucisson Cochon de Bretagne,
- 9 éleveurs bénévoles.

## Formation aux réseaux sociaux le 6 mars

- 3 nouveaux éleveurs formés à Twitter et Facebook,
- Objectif : augmenter la prise de parole des éleveurs sur les réseaux sociaux.

## Un nouveau site internet UGPVB

Refonte du site UGPVB avec une présentation graphique plus actuelle et un espace dédié aux adhérents (en cours de finalisation) : bibliothèque d'accès aux documents de travail et de réunions, infos, notes, mensuels, réglementations, rapports d'activité et d'orientation...





# ZOOM



## UNE ANNEE PARTICULIERE POUR LA COM'

La communication n'aura pas échappé aux conséquences de la crise COVID, avec beaucoup de temps passé à préparer des opérations qui au final, auront été annulées ou reportées : Fêtes maritimes de Brest, Tous à la Ferme, De l'art ou du cochon, Happig Hour, Space, Grand Banquet des Z'Homnivores...

Pour palier l'absence de ces événements grand public, l'accent a été mis sur le digital en capitalisant sur la série « l'élevage de porcs, parlons-en » (cf. zoom dédié p.52).

Cette période singulière aura été l'occasion de se poser pour bâtir de nouveaux projets :

- Un projet ambitieux d'évènement à destination du grand public pour 2022. L'objectif, à l'instar de la Pig Parade en 2015, est d'aller à la rencontre des Bretons mais cette fois ci sur le thème du culinaire, pour promouvoir le bien manger breton et le plaisir de consommer du cochon, tout en valorisant la contribution des éleveurs de porcs «locaux».
- Un nouveau concept de vidéo avec la volonté d'aller plus loin dans le décalage et l'autodérision, pour toucher une cible plus large et plus nombreuse. Plusieurs pistes sont à l'étude mais le curseur n'est pas évident à trouver pour « faire le buzz » de manière adaptée. On constate en effet un réel décalage entre nos modes de production et une jeune génération de consommateurs qui idéalise le lien à la terre et le rapport aux animaux. A suivre !





# ZOOM

## SAISON 2 « L'ÉLEVAGE DE PORCS, PARLONS-EN ! »

6 nouvelles vidéos sont venues compléter la série « L'élevage de porcs, parlons-en ! » (co-réalisation avec le CDMP\*), toujours avec le même objectif : faire tomber les idées reçues en répondant aux questions de consommateurs. Diffusées sur YouTube, Facebook et Twitter entre février et avril 2020, les vidéos ont également bénéficié d'une campagne de médiatisation sur YouTube et Facebook pour augmenter leur visibilité.

Des outils complémentaires ont été déclinés :

- 6 fiches pédagogiques (au format «incollable») : 5 000 exemplaires à disposition des OPA et éleveurs,
- 6 visuels dédiés aux réseaux sociaux diffusés sur Twitter, Facebook et Instagram.



\* Centre de Documentation des Métiers du Porc

## CHIFFRES CLÉS

**2,8** millions de personnes touchées sur les réseaux sociaux  
**1,07** million de vues dont  
**938 000** vues à 100 %



Vidéos à retrouver sur la chaîne YouTube « L'élevage de porcs, parlons-en ! »



# ZOOM

## DON D'ŒUFS AUX BANQUES ALIMENTAIRES : VERS LE CAP DE 1,3 MILLION D'ŒUFS REMIS

À la suite de son engagement pris au SPACE 2016 de remettre 600 000 œufs aux Banques Alimentaires de l'Ouest courant 2020, la section œufs de l'UGPVB a réalisé 2 dons unitaires de 100 000 œufs aux Banques Alimentaires :

- Le 9 mars 2020 au départ de Trémourel (22),
- Le 5 octobre 2020 au départ de Pamproux (79)

Avec la réalisation de 2 dons identiques sur 2021 pour honorer la convention de 2016, la contribution de l'UGPVB s'élèvera à un total de près de 1,3 million d'œufs remis depuis 2013.

« Les producteurs d'œufs se mobilisent aux côtés des Banques Alimentaires pour offrir aux plus démunis la protéine au meilleur qualité/prix et facile d'emploi »  
Eric GUELLAFF, Président de la section œufs UGPVB.



## CHIFFRES CLÉS

Récapitulatif des dons (nombre d'œufs) :

2013 : 185 100	2014 : 85 200
2015 : 375 000	2016 : 101 500
2018 : 96 000	2019 : 99 680
2020 : 192 00	
Total : <b>1 049 280 œufs</b>	



« Ensemble, aidons  
l'Homme à se restaurer ! »



## NOS PARTENAIRES NATIONAUX ET EUROPÉENS





## NOS ADHÉRENTS





104 rue Eugène Pottier  
CS 26553  
35065 RENNES CEDEX  
Tél. 02 99 65 03 01

**[ugpvb@ugpvb.fr](mailto:ugpvb@ugpvb.fr)**  
**[www.ugpvb.fr](http://www.ugpvb.fr)**

Rédaction et Création : UGPVB - Imprimerie : Cloître  
Crédits photo : Gaëlle Le Berre, UGPVB, CRP Bretagne, CNPO